

Cap sur la sobriété et la solidarité !

Alors que le Gouvernement a présenté le 6 octobre dernier un plan de sobriété visant à réduire de 10 % en 2 ans la consommation énergétique sur le territoire national, cette semaine, la Ville de Montereau fixe le cap qui va désormais guider son action. Dans le contexte actuel d'augmentation des denrées alimentaires, du point d'indice des agents publics et des factures d'énergie (électricité, gaz) des collectivités territoriales, des associations, des familles et des acteurs économiques, la Municipalité a bâti un plan d'actions en 2 axes : sobriété énergétique, écologique et économique d'une part, solidarité renforcée auprès des habitants d'autre part. Revue de détail.

Sobriété énergétique, écologique et économique

> *La Ville va réduire sa consommation énergétique :*

- Application du code de l'énergie dans les bâtiments municipaux : 16° dans les gymnases, 25° pour la piscine, 19° dans les autres bâtiments
- Consultation publique sur une potentielle réduction des plages horaires de l'éclairage public hors axes principaux et réduction de l'intensité lumineuse de l'éclairage public.
- Conversion progressive au LED de l'éclairage public.
- Incitation des commerçants à éteindre leurs vitrines et enseignes lumineuses.
- Réduction du fonctionnement des serres municipales chauffées au gaz de mi-novembre à fin mars.
- Arrêt temporaire des manifestations réputées énergivores, telles que la patinoire de Noël.
- Réduction de la période d'allumage des illuminations de Noël.

> ... dans un contexte global

d'économies

- Dématérialisation de la communication et réduction significative des frais d'affranchissement, réduction des consommations de papier et utilisation en priorité des canaux numériques ou du QR code.
- Systématisation de la recherche de subventions pour contribuer au financement des actions municipales.

> *Construire la ville*

responsable de demain...

- Accélération du plan solaire (installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments et parkings publics).
- Audit de performances énergétiques des bâtiments publics : études de l'isolation thermique des bâtiments publics et de la consommation de l'éclairage public.
- Intégration dans la révision du Plan Local d'Urbanisme de la limitation de la consommation de foncier et de l'imperméabilisation des sols.
- Prise en compte systématique des critères de préservation de l'environnement dans tous les projets de construction et de réhabilitation de l'ANRU II et du Cœur de Ville.
- Lutte contre la pollution visuelle avec le futur Règlement Local de Publicité.
- Classement de nos espaces boisés en Réserve Naturelle Régionale. Plantations d'arbres.
- Extension du réseau de chaleur urbaine, qui produit une énergie verte à 96%.
- Mise en place d'actions concrètes pour la pratique des mobilités douces.
- Création d'un Campus «Electricité DURable» sur notre territoire pour former les techniciens et ingénieurs de demain à la décarbonation de l'énergie.
- Relocalisation de la production des repas à Montereau avec des produits bio et locaux grâce à la cuisine centrale.

Renforcer la solidarité envers les Monterelais

> *Protéger l'ensemble des habitants*

- 0% d'augmentation de la part municipale des impôts locaux.
- 0% d'augmentation des tarifs municipaux (restauration scolaire, portage des repas à domicile, APPS...)
- Maintien de toutes les opérations d'accompagnement éducatif des jeunes (classes découvertes, séjours au ski, Vacances intelligentes, Coup de pouce Clé, Réussite Après l'École...)

> *Soutenir les plus fragiles*

- Aménagement d'un pôle médical municipal supplémentaire en Ville Basse.
- Mise en place d'une démarche partenariale de lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective.

- Augmentation des crédits municipaux alloués aux repas portés à domicile et à la restauration scolaire.
- Création d'une direction «solidarité» rassemblant le Centre Social «Maison des Familles», La Maison Pour Tous, le POM3 et le Centre Communal d'Action Sociale pour coordonner et améliorer leurs actions.
- Ouverture d'une permanence du CCAS en centre-ville au Château des Amendes.